

Image not found or type unknown



Comment pourrais-je recuperer mon titre de sejour?

Par **samy5112**, le **21/08/2008** à **04:41**

Bonjour, je suis rentré en France en 2004 avec un visa etudiant, j'ai eu ma carte de sejour pendant 3 ans jusqu'à l'an dernier ou je ne me suis pas présenté au renouvellement de mon titre de sejour puisque j'ai eu un probleme administratif avec l'université ou j'étudie. Je voudrais déposer une demande a la prefecture a la rentree mais je ne sais pas vraiment comment m'y prendre ni par ou commencer.rnrnJe voudrais aussi savoir si le fait que j'ai en ma possession un visa americain long séjour (10 ans) peut jouer en ma faveur pour prouver ma bonne foi?rnrnmerci d'avance pour vos réponses.

Par **jeetendra**, le **21/08/2008** à **11:30**

bonjour, si vous n'avez pas renouvelé votre titre de séjour, il est donc plus valable et vous êtes en situation irrégulière, prenez contact avec le gisti ou la cimade pour information et aide, courage, cordialement